



RÈGLEMENTATION CAMION LOURD (Semi) 2018

Description d'un camion pouvant s'inscrire à une course

Pour pouvoir s'inscrire à une course, le camion doit avoir :

- ✓ Le châssis d'un camion lourd, soit 3 essieux touchants au sol et pourvus de freins à chacun;
- ✓ Le véhicule doit peser minimum 15 000 lbs;
- ✓ Le moteur qui vire plus de 3 000 tours. Doit avoir une Blancket et flywheel en acier;
- ✓ Seul le conducteur est autorisé dans son véhicule durant la compétition. La direction se réserve le droit d'offrir le privilège à des personnes désignées d'assister à une tire du côté passager lors d'un essai hors compétition;
- ✓ Aucun additif ou accélérent ne sera permis;
- ✓ Le semi-remorque doit être immatriculé;
- ✓ La certification de la SAAQ prouvant qu'il peut aller sur une route;
- ✓ Tous les accessoires normaux d'un camion sans exception.

Protection des camions

Pour les camions des classes A et B, le système de protection suivant doit être installé :

- ✓ Le bell-housing ne doit pas être apparent de l'extérieur (au besoin, ajouter une plaque sur le frame);
- ✓ Sous le bell-housing une couverture de kevlar ou une courroie de convoyeur d'une épaisseur de ½ pouce doit être installée attachée en loupe de chaque côté du frame ou descendre à 6 pouces du sol;
- ✓ Une courroie de convoyeur ou une plaque de métal, des anneaux pour l'arbre moteur (drive shaft) fixé au châssis du camion;



- ✓ Cette protection commence au moteur et se rend minimalement au premier différentiel;
- ✓ Les réservoirs à carburant doivent aussi être protégés;
- ✓ Même si les protections ne sont pas obligatoire pour la classe C, cela est fortement recommandé.

Conformité des camions

- ✓ C'est la responsabilité du coureur de ne pas compétitionner s'il doute que la mécanique de son camion est non conforme;
- ✓ Tout camion fautif devra se conformer aux règlements avant de pouvoir se joindre à la course.

Règlements spécifiques de la classe A

1. Un moteur diésel 19 litres.
2. Maximum de 8 cylindres.
3. Maximum de 2 turbos.
4. Maximum d'un injecteur par cylindre.
5. Inspection de la SAAQ obligatoire avec preuve.
6. Véhicule entièrement sécuritaire.
7. Kit de déversement et/ou d'absorbant.
8. Extincteur de 10 lbs minimum.
9. L'injection d'eau n'est pas permise.
10. Aucune perte de liquide ne sera tolérée.
11. Un étrangleur est obligatoire.



12. Le bloc-moteur et la tête doivent être attachés d'un câble d'acier entre le 2^e et le 3^e cylindre à travers l'air du port d'échappement du collecteur. Le câble doit être d'au moins 3/8 " d'épaisseur avec 2 serres à l'enture et doit avoir un jeu d'environ 4 ".

13. Une alarme sonore extérieure de recul doit être installée sur le camion.

* Si le coureur enfreint les règlements mentionnés, le coureur et son camion seront expulsés

Règlements spécifiques de la classe B

1. Système d'entrée d'air d'origine et aucune pièce visant à prendre de l'air en avant du camion ou ajoutée (aucune pièce ajoutée ou modifiée).

2. Système de fuel d'origine relise mécanique autorisé.

3. Un seul turbo qui ne devra pas excéder 81 mm à inducer et 116 mm exducer sur le côté du compresseur. Celui-ci sera mesuré par un vernier. Aucune surge groove. Aucune hélice coupée (ligne continue).

4. Maximum de 6 cylindres en ligne et 1 injecteur par cylindre.

5. Moteur de 16 litres maximum ou moteur V8.

6. L'apparence extérieure de la mécanique et du camion devra rester de compagnie.

7. Il est permis d'ajouter seulement une pompe soit d'alimentation à fuel de type mécanique (hydraulique) ou soit électrique (fast).

8. Aucun ajout visible de pièces modifiées n'étant pas d'origine ne sera toléré. (exemple : wastegate externe)

9. Inspection de la SAAQ obligatoire avec preuve.

10. Véhicule sécuritaire.



11. Un seul ECM attaché au moteur aucun ECM dans la cabine et seulement une pittsburg ou l'équivalent.
12. Un petit cooler à fuel pas de fan pour refroidir sera permis à l'air libre (pas de glace) 14 ¼ " de long, 6 " de haut et 1 ½ " d'épais. (style cooler transmission en cuivre)
13. ECM (ECU) original de la sorte du moteur.
14. Kit de déversement et/ou d'absorbant.
15. Extincteur de 10 lbs minimum.
16. Aucun common rail.
17. Aucune injection n'est permise (eau, lave-vitre-nitro, etc.)
18. Un étrangleur est obligatoire.
19. Fan électrique pour le radiateur du moteur est permis.
20. Aucune installation d'injection n'est permise pour le B, lors des courses fédérées.
21. Aucun ordinateur à l'intérieur (laptop).
22. Une alarme sonore extérieure de recul doit être fonctionnelle sur le camion.

Règlements spécifiques de la classe C

1. Aucune boucane ne sera tolérée.
2. Si l'exhaust (échappement) est installé à la cabine aucun autre exhaust ne sera toléré (Exemple : exhaust sous le camion avec une trappe).
3. Turbo et pièces d'origines.
4. Inspection de la SAAQ obligatoire avec preuve.
5. RPM maximum 2 400.



6. Double élimination.
7. Kit de déversement et/ou d'absorbant.
8. Extincteur de 10 lbs minimum.
9. Véhicule sécuritaire.
10. En cas de doute, il y aura inspection et sera disqualifié si le camion ne respecte pas les normes.
11. Aucun rajout électronique (pittsburg et/ou résistance, etc.)
12. Aucune injection n'est permise (eau, lave-vitre, nitro, etc.)
13. Aucun ordinateur à l'intérieur (laptop).
14. Il n'y a aucune restriction litrage des moteurs.
15. S'il y a non-conformité d'un camion avant le début des courses, disqualification sur le champ et aucune opportunité d'aller dans le B pour le reste de la fin de semaine.
16. Une alarme sonore extérieure de recul doit être fonctionnelle sur le camion.

Camion hors normes

Un camion qui ne rencontre pas les spécifications énoncées ci-haut ne pourra être inscrit dans les classes A, B et C. Toutefois, il pourra, à la discrétion de la direction de l'évènement, participer à l'Open ou à d'autres activités ouvertes par l'évènement.

LE TIREUR A LA RESPONSABILITÉ DE S'INFORMER DES HEURES D'INSCRIPTION ET DE SE FAIRE INSPECTER, SINON IL NE PEUT S'ACCROCHER SUR NOTRE TRAIINE.